Compt. for. 8652 - 807i

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par plusieurs de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe partielle
Scarifiage partiel (dégagé de la pente)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Entretiens commerciaux
Récolte dans les lisières boisées (abords des lignes)

N.B. Des interventions indiquent nos perturbations et nos origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin sapin/épinette blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à bouleau blanc
— — (plantation)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — et/ou blanc occupant plus de 75% de la partie résineuse
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — et/ou gris occupant plus de 75% de la partie résineuse
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — le prunche occupe plus de 75% de la partie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillus	Tendance Résineux
Feuillis d'essences tolérantes		
— — — — avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F1 P)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F1 P)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F1 P)
— — — — avec cèdre	F1 C	F1 C (F1 R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F1 R)
Bétulaie à bouleau blanc	B1 B	B1 B (B1 R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B1 E	B1 E (B1 R)
— — — — avec pin gris	B1 Pg	B1 Pg (B1 R)
— — — — avec pin blanc	B1 Pb	B1 Pb (B1 R)
— — — — avec pin rouge	B1 Pr	B1 Pr (B1 R)
Bétulaie à bouleau jaune avec résineux	B2 B	B2 B (B2 R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F1 R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F1 R)
Peuplements avec sapin — avec pin gris	P4 Pg	P4 Pg (P4 R)
— — — avec pin blanc	P4 Pb	P4 Pb (P4 R)
— — — avec pin rouge	P4 Pr	P4 Pr (P4 R)
— — — avec épinette noire ou rouge	P4 E	P4 E (P4 R)
— — — avec résineux	P4 R	P4 R (P4 R)
Érablière à bouleau jaune	E1 B	E1 B (E1 R)
Érablière résineuse	M R	M R (M R)
— — — avec bouleau blanc	M R B	M R (M R)
— — — sur station humide	M R N	M R (M R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F
Feuillus d'essences tolérantes	F1	F1
— — — (plantation)	Fp	Fp
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B	B
— — à bouleau jaune	B2	B2
Peuplier	P	P
Érablière	E	E
Érablière	E	E
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E1 B	E1 B
— — à bouleau jaune	E2 B	E2 B
— — à peuplier	E1 P	E1 P
— — à feuillus d'essences intolérantes	E1 F	E1 F
— — à feuillus d'essences tolérantes	E1 R	E1 R
Plantation d'érable à sucre	Ep	Ep
— — de bouleau jaune	Pe2	Pe2
— — de peuplier	Pe1	Pe1
— — de pin blanc	Pe4	Pe4
— — de tilleul d'amérique	Pe6	Pe6

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — SS
Dénudé et semi-dénudé humide — SH
Aulaie — A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) — E
Ligne de transport d'énergie (emprise) — L.T.E.
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — U

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cpdamier
Coupe partielle par bande — cpb
Coupe partielle plus épaisse légère — cpl
Coupe partielle — cp
Épidémie légère — ep
Étude partielle — ep

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale — O
Brûlis — B
Chablis totale — ch
Chablis partiel — ch
Friche — F
Plantation — P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE: CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE: CLASSES	
10 (-ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
20	21-40	80-30	30-80
30	41-60	90-30	30-90
40	61-80	100-30	30-100
50	81-100	120-30	30-120
60	101 et plus	150-30	30-150

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne — Peuplé dominancé de tiges inférieures à 10 cm DHP. Plusieurs peuplements inéquiens des tiges ayant 10 et 20 cm.
Vieilleuse inéquienne — Peuplé dominancé de tiges supérieures à 20 cm DHP. Plusieurs peuplements inéquiens des tiges ayant plus de 20 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60%	*
Forte	61 à 75%	**
Abrupte	76 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 30% ——

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: LE SAO U.P.C., DAVIDE - LTÉE (CLASSIN 403 13)
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARC V. HERBER & ASS. (CLASSIN 404 04)
SIGNATURE: [signature]

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 C 1 S 0 H 0 — spécialisation, classe de pente, classe d'âge, origine de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

S 1 E 1 C 1 D 1 — classe de pente, classe d'âge, origine de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 26-2
Unité d'aménagement — 7
Unité de sondage — 00014 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 403 13 *
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 99400
Division de recensement — 1 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4032 *
Région écologique — 12d
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1985
Carte forestière: Année de publication: 1986-87
Année de révision: ..

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 17° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 K 9	32 J 12		32 J 11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 K 8	32 J 5		32 J 6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 K 1	32 J 4		32 J 3

32 J/5 S. E.